**Face aux cambriolages, ne relâchez pas votre vigilance !**

Nous rappelons à tous qu’il convient de faire preuve de la plus grande vigilance face aux cambriolages. En effet, les voleurs peuvent profiter de la période des fêtes et de l’absence de certains occupants pour repérer et identifier les lieux et les horaires propices à leurs méfaits.

Ces conseils peuvent vous aider à mieux protéger votre habitation :
- signalez votre absence à la brigade de gendarmerie la plus proche ;
- prévenez vos voisins et faites relevez votre courrier par une personne de confiance ;
- simulez une présence à l’aide d’un programmateur pour la lumière, la télévision ou la radio ;
- transférez vos appels sur votre téléphone portable ou sur une autre ligne ;
- dans la mesure du possible, installez des équipements adaptés et agréés : volets, grilles, éclairage automatique, détecteurs de présence, alarmes etc...

Vos renseignements sont précieux alors n'hésitez pas à nous signaler tout comportement suspect :
- allers et retours de personnes ou de véhicules inconnus ;
- démarchage au domicile de personnes vulnérables par des individus ne possédant pas d'autorisation de vente ambulante.

En cas de doute, ayez le réflexe du 17 !